LETTRE
AU ROI.

AU ROI.

SIRE,

J'OSE, du fond de ma province, élever ma foible voix dans un moment où tout votre empire, attentif aux événements, me paroît craindre plus qu'il n'eſpere. Les notables aſſemblés auprès de votre Majeſté, ſont ſans contredit le conſeil le mieux compoſé dont elle pût déſirer de prendre l'opinion; la nation en paroît perſuadée. On ſait, quoique

long-temps après, les réflexions importantes de quelques membres, leur opposition à certain projet, leur protestation contre telle démarche, même leur dénonciation de tel abus; on nomme les bons citoyens qui dévoilent tout à votre Majesté; on leur fait gré d'un zele patriotique qui leur fait braver les risques attachés à des actes qui blessent les intérêts ou les réputations des hommes puissants.

Cependant, SIRE, le public paroît plus inquiet que ci-devant; la valeur des engagements de l'état diminue tous les jours; les fonds publics sont placés au milieu de nous comme le nilometre dans la riviere de l'Egypte; leur prix marque l'élévation ou la diminution de la confiance. Cet état alarmant m'a fait réfléchir sur ses causes. Je desire ardemment, si cet écrit parvient à votre Majesté,

Majeſté, qu'elle n'y voie que l'exploſion de mille ſentiments que mon cœur ne peut plus contenir. Enthouſiaſte de mon Roi & de ma patrie, je voudrois peſer de toutes mes facultés ſur la balance de la fortune, élever aux nues la coupe du malheur qui s'abaiſſe trop ſur nous, & fixer pour jamais celle du bonheur à notre portée.

J'eſpere, SIRE, je crois même fermement que les hommes diſtingués par leurs vertus & leurs lumieres, dont vous êtes environné, ne dédaigneront pas de vous préſenter mes idées, avec le commentaire énergique dont elles leur paroîtront ſuſceptibles; que d'autres ſe livrant à des perſonnalités, déſignent à votre Majeſté les grandes fautes & leurs auteurs; qu'à force d'acharnement dans leurs accuſations, ils en affoibliſſent la vérité, & n'obtiennent que le triſte

ſuccès de ſe faire ſoupçonner de partialité ; j'éviterai de ſuivre cette marche : mes réflexions ſeront générales ; puiſſent-elles paroître à votre Majeſté, dignes de ſon attention !

M. de Calonne vient de vous avouer, SIRE, que vos finances ſont arriérées d'une ſomme très-importante ; M. Necker, dans ſa réponſe, a prouvé ce déficit : tout l'univers le ſait aujourd'hui & le croit. Je n'adopte pas tout ce qu'on a dit à ce ſujet ſur le danger politique d'une telle communication. La France a montré cent fois ſa puiſſance, & elle peut ſortir de la criſe actuelle avec la plus grande facilité ; mais, SIRE, il n'eſt qu'un ſeul moyen ; je l'entends indiquer dans tous les lieux où vos ſujets réunis ſe plaiſent à diſcourir ſur les affaires de l'état : toutes les claſſes de citoyens ont le même vœu, & rarement

ment la généralité des hommes se trompe.

On va ramener le niveau dans vos finances par des impôts nouveaux ou par d'anciens tributs, plus également repartis ; il le faut ; la nation en est convaincue, & il n'est pas un François qui ne soit disposé à concourir de bon cœur au paiement de toutes les dettes, & au retour de l'équilibre. Mais c'est ici qu'il se présente deux grandes questions liées l'une à l'autre. Cet équilibre durera-t-il toujours? reproduira-t-il la confiance?

Je crois pouvoir dire à votre Majesté qu'il n'y a pas dans son royaume un homme sur mille qui doute de la vérité du compte rendu en 1781. D'après cette opinion, le vuide actuel s'est formé dans cinq ans ; il est vrai que nous avons soutenu une guerre honorable, mais nous pouvons demain y être exposés de nou-

veau. La France a toujours joué un rôle principal ou acceſſoire dans tous les traités de l'Europe, & ces traités ſont la pomme de diſcorde. Le haſard, l'ignorance, la mauvaiſe foi, l'intérêt, tout devient un ſujet d'infraction : les guerres méditées ſont les plus rares ; toutes les puiſſances dépenſent plus en les faiſant, que ne vaut l'objet qui les motive ; tous les bons miniſtres le ſavent, & je crois qu'il n'en exiſte pas un aujourd'hui qui conſeillât à ſon Roi de rompre la paix, le premier, dans la vue d'acquérir une province de plus.

Les guerres me paroiſſent le plus ſouvent imprévues, la dignité ſe mêle des moindres différends, & ſemblables aux deux chevres de la fable, deux nations ſe plongent ſouvent, faute de reculer, dans un océan de maux. Qui nous répond, SIRE, que, ſoit par notre fait,

ſoit

ſoit par le fait de nos alliés, nous ne touchions pas au moment d'une guerre, & dans ce cas, comment ſe conſerveroit le niveau des finances de votre Majeſté ? Ne deviendroit-il pas néceſſaire de former un vuide nouveau ? Des impôts d'une perception lente pourroient-ils diſpenſer des empruts, & fait-on des emprunts, même ruineux, ſans la confiance ?

J'ai ſouvent ouï-dire, le Roi emprunte, & j'ai trouvé que ce mot n'eſt pas vrai. Dans une monarchie comme dans une république, les Rois ou les ſénats ne répondent point aux prêteurs, & jamais ils n'ont été individuellement garants ; ce ſont les nations en corps qui empruntent d'elles-mêmes ou des autres, & ce ſont leurs chefs qui autoriſent ces emprunts. Il en eſt des nations comme des particuliers, leur crédit eſt

fondé

fondé ſur les moyens qu'on leur connoît pour rembourſer ; & la nation la plus riche trouve la limite de ſon crédit, quand des dettes immenſes & le défaut d'un réglement phyſiquement certain pour les éteindre, font craindre aux prêteurs de livrer leur argent. La loi peut contraindre un particulier à payer, & il n'y a point de loi contre une nation débitrice. Eſt-il ſans exemple qu'une nation n'ait pas pu payer ? Ne peut-on pas raiſonnablement appréhender qu'une ſuite de circonſtances rende impoſſible une libération qu'on voudroit faire ? J'ai dit impoſſible, & le terme eſt impropre, parce qu'on pourroit rigoureuſement adopter des plans qui conduiroient à une liquidation aſſurée ; mais cette poſſibilité eſt ſi éloignée, qu'on eſt forcé de la compter pour rien. L'adminiſtration des empires change fréquemment ; les

hommes

hommes qui y ſont appellés ſont inégaux en talents, en vertus & en courage dans les criſes ; l'un eſpere tout du temps & des bonnes méthodes, tandis que l'autre, avec des vues très-droites, déſeſpere du ſalut de l'état, & ſigneroit en pleurant, l'arrêt qui dénonceroit l'inſolvabilité. Qu'arrive-t-il dans ces cas affreux ? Une nation paie tous les jours avec l'argent qu'elle emprunte ; les derniers créanciers ſont les ſeuls ſacrifiés ; ils ont le double chagrin de ſavoir que d'autres créanciers comme eux ont été payés en entier à leur préjudice, & qu'ils ſont les ſeules victimes d'un malheur public, qui, ſans la voie uſitée des emprunts, eut infailliblement été ſupporté par tous les contribuables d'un état, par la voie de l'impôt ; encore ſe conſoleroit-on, ſi la répartition égale de la perte la rendoit moins ſenſible ; mais

on

on a eu confiance en ſa patrie, on s'eſt mis ſeul à la breche pour des opérations dont l'avantage devoit revenir à toute la nation, & on finit par être ruiné ſeul, ſans gloire, ſans reconnoiſſance de ſes concitoyens; heureux encore ſi l'on évite le reproche de cupidité. Les prêteurs, SIRE, enviſagent ces motifs de crainte, & c'eſt quand ils ont acquis le degré de la vraiſemblance, que le diſcrédit ne tarde pas à atteindre le plus fatal période.

C'eſt avec peine que j'apprendrai à votre Majeſté que ſon emprunt de cent vingt-cinq millions, de décembre 1784, perd, au moment où j'écris, 7 & 8 pour 100. J'en ai, je ne le diſſimule point; mais mon intérêt ſeul ne ſuffiroit pas pour me porter à ce que je fais; un motif plus noble conduit ma plume; & perſuadé, comme je le ſuis, qu'il y a

un remède à nos maux, je n'ai en vûe que d'affranchir une nation dont je ſuis membre, de la honte que ſes engagements avilis font rejaillir ſur elle; je ne puis prévoir ſans effroi que dans un cas urgent, les Hollandois, les Génois, même les François, nous refuſeroient leurs ſecours en argent, & les prodigueroient à nos rivaux; non, Sire, je ne puis voir ſans jalouſie l'Angleterre jouir d'un grand crédit avec moins de moyens que votre royaume; je ne puis voir les fonds publics enchérir à Londres, tandis qu'à Paris on les proſtitue.

Qu'on ne diſe pas à votre Majeſté que c'eſt l'agiotage qui en eſt la cauſe; je le ſais, une poignée d'agioteurs ſe ſert depuis long-temps de votre emprunt de cent vingt-cinq millions dans ſes moments d'embarras, pour faire ſes paiements les plus urgents: ces ventes forcées

peuvent

peuvent influer ſur la valeur de l'effet pour un jour ; mais que ſont leurs petites affaires en comparaiſon des immenſes richeſſes de votre capitale & de votre royaume ?

Quoi ! une perte de 8 pour 100 à l'achat, un intérêt de 5 pour 100 échu à la fin de cette année, & une prime de 15 pour 100 en-ſus, le tout faiſant une chance de 28 pour 100 pour huit mois, ne ſont pas un attrait ſuffiſant pour les capitaliſtes ? Quel eſt donc le commerce qui offre de pareils bénéfices ? A qui perſuaderoit-on que les opérations forcées de quelques individus fuſſent capables ſeules de couvrir tous les fonds qu'apporteroit la confiance ? Il eſt inutile de vous le diſſimuler, SIRE ; que dis-je ? ce ſeroit un crime ; le diſcrédit n'eſt pas à ſon comble, mais il ſe manifeſte généralement, & il y a tout à

craindre,

craindre, si votre Majesté n'y apporte pas le remede le plus prompt; en vain le niveau reparoîtra dans vos finances; en vain la confiance semblera renaître; que votre Majesté ne s'y trompe pas, les gens à argent continueront de fermer leurs bourses, & dans un cas de guerre, refuseront de prêter.

Ce sont des formes nouvelles, immuables comme la royauté, que la confiance désire; ce sont des hommes connus qu'elle appelle. Prêter est un besoin pour ceux qui ont leur fortune en argent; mais au temps où nous vivons, ce besoin est facile à satisfaire, & la liberté naturelle, qu'on ne contraint jamais, se porte toujours là où la sûreté paroît être.

Je crois, SIRE, que sans de fortes raisons on ne peut se dispenser de conclure du passé à l'avenir, & qu'un coup-d'œil sur les années précédentes, peut

aisément

aiſément nous faire préſager celles qui ſuivront. Nous ſavons tous, & nous l'avons vu, que le crédit de l'état, preſque anéanti à l'avénement de votre Majeſté, fut promptement raffermi par les déclarations qui émanerent du trône; les créanciers de l'état y virent avec joie cette fidélité, qui eſt leur gage le plus précieux.

C'eſt ici le cas de remarquer que le crédit de l'Angleterre éprouve rarement de grandes altérations, & que celui de la France les éprouve. D'où peut venir cette différence ? Les deux royaumes ne ſe liquideront vraiſemblablement jamais, & le dernier peut au moins acquitter les intérêts annuels auſſi aiſément que le premier; mais à Londres, on ne doute pas de la volonté de payer, & chez nous, on en doute à chaque changement de ſouverain, peut-être de

miniſtre des finances. Mes obſervations m'ont démontré combien le moral du contrôleur général influe ſur le crédit de l'état. Nous l'avons vu vaciller ſans ceſſe juſqu'à l'apparition de M. Necker, cet homme à qûi des écrivains conteſtent les grandes qualités de l'administration, & auquel on n'a pas encore conteſté la probité, l'économie, le bon ſens & le déſintéreſſement: ſon miniſtere a prouvé que ſi les hommes en général laiſſent aiſément ſurprendre leur admiration par des talents éblouiſſants, ils n'accordent leur confiance & leur eſtime qu'à des vertus douces, ſolides, à des principes rapprochés de leur intelligence; on a vu ſous ſa direction le crédit s'élever peu à peu, croître toujours, & conſerver, même long-temps après, l'impulſion qu'il avoit donnée; il a eu l'utile magie d'enchanter la nation; j'ai

entendu les hommes des campagnes & des villes bénir ſon nom & ſa conduite; j'ai vu, & je ne l'oublierai jamais, le jour où l'on apprit que votre Majeſté l'avoit éloigné d'elle; j'ai vu les viſages conſternés comme d'une calamité publique; des voies ſourdes confioient à l'oreille de l'amitié les regrets & les triſtes preſſentiments; ſans pouvoir énoncer les grands biens dont on lui étoit redevable, on déploroit la perte de tout ce qu'il auroit fait de bon; les peres, dans le ſein de leur famille, ont raconté cet événement, & les jeunes hommes s'en reſſouviennent: j'ai vu des choſes à peu près ſemblables à l'époque de la retraite de M. Turgot; ces deux miniſtres ont eu le don rare de plaire à vos ſujets; on auroit juré d'après eux, parce qu'on ſavoit que la vérité étoit leur idole.

Après M. Necker, le crédit de la

nation s'eſt ſoutenu ſans accroiſſement, & depuis deux ans nous le voyons diminuer tous les jours ; il a même ſouffert un nouvel échec au moment où votre Majeſté a convoqué l'aſſemblée des notables. Les actions de la caiſſe d'eſcompte qui avoient continuellement enchéri par les ſuites d'une proſpérité toujours croiſſante, n'ont pas ceſſé de baiſſer de prix dans l'opinion publique, depuis que cet établiſſement a perdu ſon indépendance par le prêt forcé de ſoixante-dix millions que M. de Calonne a exigé de lui. Cependant, quel moment plus favorable pour ranimer la confiance ? Etoit-il le moins du monde probable que M. de Calonne, jaloux de ſa gloire, eût porté votre Majeſté à aſſembler près d'elle les plus diſtingués de ſes ſujets, pour n'avoir à leur annoncer que ſon impuiſſance dans une

crise ? Ne savoit-on pas déjà en grande partie que les finances de votre Majesté ne pouvoient être qu'arriérées par les emprunts ? N'étoit-il pas évident que l'assemblée des notables n'avoit pour but que des projets tendant tous à augmenter le revenu ? Ne devoit-il pas s'ensuivre une amélioration dans le crédit ? Cependant, SIRE, nous avons vu le contraire ; je n'accuse personne, parce que je ne puis, à une grande distance avoir recherché les causes ; mais je cite le fait, quelqu'un osera-t-il le nier ?

Et comment les choses iroient-elles autrement quand les presses gémissent sous les accusations de tout genre ; quand on n'entend dans tous les cercles que des récits alarmants sur le passé ; des actes de foiblesse ou de corruption, des prodigalités excessives, des contrats

ruineux

ruineux pour le fisc, des opérations usuraires qui tendent toutes à accroître le déficit du revenu ; comment veut-on que la confiance se maintienne ? Je ne crois pas, SIRE, tout ce qu'on débite, parce que je ne crois rien sans preuves ; mais je ne puis empêcher ma raison d'avoir de fortes présomptions sur la vérité de tant de désordres, c'est un scandale public qui effraie les plus patriotes de vos sujets.

Votre autorité, SIRE, differe de celle d'un roi d'Angleterre, en ce que vous pouvez ordonner les levées d'argent, & vos sujets obéissent ; le roi d'Angleterre demande au parlement qui peut refuser. Sous ce point de vue votre pouvoir est plus grand ; mais, dans le fait, il échoue contre la volonté libre de la nation ; vos sujets ont toujours le droit de prêter ou de refuser, cha-

cun à part ſoi, ce que la nation Angloiſe accorde ou refuſe par ſes repréſentants. Sous cet aſpect votre pouvoir eſt égal; il eſt donc néceſſaire, pour que vos emprunts ſe rempliſſent, que les prêteurs le veuillent, & cette volonté, au-deſſus de toute autorité, ne ſe détermine que ſous condition.

Dépouillant tout eſprit de prévention, les vérités, les faits que je viens de raſſembler ſous les yeux de votre Majeſté me paroiſſent préſenter les conſéquences que je vais en tirer. L'impôt eſt inſuffiſant dans un cas de guerre; les emprunts ſont indiſpenſables; on ne les fait qu'avec le crédit; la confiance eſt plus précaire en France qu'en Angleterre; elle n'a parue affermie que ſous le miniſtere de M. Necker. Le prochain niveau des finances de votre Majeſté ne promet rien pour ſa durée; tout au plus

devra-t-on

devra-t-on eſpérer de voir pendant quelques années les paiements ſe faire avec facilité : mais, SIRE, rien ne nous garantit que les vers rongeurs qui ont dévoré la nation depuis ſi long-temps ſoient étouffés ; en vain vos miniſtres certifieront dans les édits que votre Majeſté a tout vu, tout peſé, tout approfondi, on ne les croira pas ; vos ſujets le voudroient bien que votre Majeſté pût tout examiner, ils connoiſſent & réverent la ſimplicité de ſes mœurs, la droiture de ſon eſprit, la bonté de ſon cœur : mais un Roi, fût-il un homme privilégié dans l'ordre phyſique comme dans l'ordre ſocial, pourroit-il jamais ſuffire au travail inconcevable qu'on lui prête ? la couronne à ce prix ſeroit la plus cruelle peine que la ſociété pût infliger.

Il n'y a donc, SIRE, que des réglements

ments & des hommes nouveaux qui puissent consolider le crédit national. On a beaucoup parlé d'un conseil de finances ; il a existé, il a disparu ; ne pourroit-on pas le rétablir sur des bases tellement liées & assujetties, que l'édifice ne pût plus être renversé ? ne pourroit-on pas innover l'usage de faire vérifier les opérations d'un ministre, soit par la chambre des comptes, soit par une commission que votre Majesté nommeroit exprès, en sorte que tout contrôleur général des finances fût aussi assuré d'être jugé que d'être remplacé ? Ne conviendroit-il pas de composer à ce sujet un ordre de choses immuable, fondé sur la supposition outrée qu'aucun homme ne peut s'abstenir de prévariquer. Je crois, SIRE, que celui qui en seroit le plus tenté, pourroit en être dissuadé par la perspective d'une discus-

sion

ſion ſans ménagement, ſur-tout ſi elle ſe faiſoit par des perſonnes éclairées, connues pour antagoniſtes du miniſtre renvoyé.

On objectera que l'innocent pourroit devenir la victime de ſes ennemis, & je ne le crois pas ; la vérité triomphe toujours de l'impoſture, ſur-tout quand elle a tous les moyens néceſſaires pour ſe défendre.

On dira peut-être que la révélation de divers objets pourroit produire de trop grands inconvénients ; je n'en connois point de plus grand que celui de manquer d'argent dans les circonſtances critiques ; & quand on devroit s'expoſer à d'autres riſques pour éviter celui du diſcrédit, je penſe qu'on devroit encore le faire.

Je me plais quelquefois, SIRE, à des rêves patriotiques ; je crois voir la

France

France régie avec économie pendant cinquante ans, ſans ſecouſſe inteſtine, ſans guerre extérieure ; je vois l'accumulation naturelle des richeſſes d'un grand commerce ; je vois le taux de l'intérêt très-bas, les immeubles tripler de valeur, des capitaux immenſes employés à l'amélioration de l'agriculture & à l'encouragement de toutes les manufactures ; je vois le peuple heureux, jouiſſant abondamment de tous les biens de la vie ; je vois le roi & le miniſtre des finances nageant dans l'or, diminuer dans un jour les dettes de l'état d'une ſomme importante, en offrant le rembourſement à ceux des créanciers qui réfuſeroient de laiſſer leurs capitaux à 5, à 4 pour 100. Eſt-ce Henri IV & Sully que j'ai vus ? Non, Sire, c'eſt Louis XVI & Necker ; c'eſt en vous & en lui ſeuls que les

François

François de ce temps placent leur confiance : laiſſez ſes envieux l'accuſer de fierté ; ce défaut, ſi c'en eſt un, ne convient qu'aux ames fortes qui ont la conſcience de leurs vertus. Que nous importe (quoique je ſois bien éloigné d'en convenir), que d'autres aient de plus grands talents, s'ils plaiſent moins & s'ils ne font pas auſſi bien ? Ce ſeroit un paradoxe, ſans doute, que de dire qu'il n'exiſte pas en France d'autres hommes dignes de votre confiance & de celle du peuple ; mais il faut les rencontrer, & M. Necker eſt tout trouvé. C'eſt lui, SIRE, que la voix générale appelle à grands cris ; que ne pouvez-vous, échappé pour un jour aux chaînes de la grandeur, parcourir, ignoré, les provinces & les villes, vous y entendriez ce cri honorable dont je ne ſuis que l'écho.

Ah ! SIRE, ſi la providence m'eût placé plus près de votre Majeſté, avec quelle énergie, quelle chaleur je vous peindrois le vœu de vos peuples ! Il s'en trouvera, je n'en doute pas, des hommes plus fortunés qui ſeconderont ma foible voix, & qui décideront enfin votre Majeſté à rappeller près d'elle ce ſerviteur fidele, dont aucun reproche déshonorant n'a encore ſouillé la gloire, qui vous a ſervi avec l'approbation univerſelle, & qui a mérité que nos rivaux déſiraſſent ſa chûte.

Je ſuis avec le plus profond reſpect, de votre Majeſté,

Le très-humble, très-ſoumis
& très-fidele ſujet,

* * * *.